



ASSOCIATION des PROPRIÉTAIRES de SOUTHIERE-SUR-LE-LAC

PROCÈS-VERBAL de la 34^e assemblée générale ordinaire de l'Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac tenue le 20 juin 2009

Selon les statuts de la Corporation, le président du conseil, Michel Lamontagne, préside l'assemblée générale et le secrétaire, Gilles Lamoureux, agit comme secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée.

Le président constate que l'avis de convocation a été communiqué aux actionnaires selon les règlements. Le secrétaire rapporte que l'assistance est de 50 actionnaires et que le quorum de 30 est donc atteint et dépassé. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 9 heures 45 minutes.

Le président souhaite la bienvenue, à tous les membres actionnaires et présente les membres du conseil d'administration: Michel Lamontagne président, André Beauchemin vice-président, Gilles Lamoureux secrétaire, Jean-Claude Laferrière trésorier ainsi que les directeurs, Hervé Duff, Hélène Fortier et Hélène M Mercadier.

2. Présentation des nouveaux membres

Le président accueille à l'assemblée les nouveaux membres présents et leurs souhaite la bienvenue.

Ces personnes sont: M. Alain Ouellette, Mme Nicole Dufresne et M. Gervais Pellerin.

Le président souligne également la présence d'anciens présidents de l'APS : J.F.DuPage, G. Gauthier, G. Crépeau et J. Charbonneau

3. Vérification du quorum

La vérification auprès de la personne chargée des présences confirme qu'il y a 50 actionnaires à l'assemblée

4. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par Jacques Leclair, secondé par J.F DuPage

5. Adoption d'un procès verbal.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2008 est résumé à l'assemblée par le président.

Proposition d'adopter le procès verbal par Gérard Crépeau, appuyé par Germain Gauthier

6. Rapport du conseil

Michel Lamontagne dépose le bilan des activités du CA pour le dernier mandat.

Il commence par faire un rappel des responsabilités du CA
Nous avons un rôle de fiduciaire (préserver et protéger les actifs de l'APS)
Un rôle de gestionnaire (entretien des actifs)
Un rôle d'opérateur (offrir des services)
Un rôle d'imputabilité (rendre des comptes)
Le tout, bien sûr, de façon bénévole!

Secrétariat : maintient des archives et gestion des documents, boîte postale et correspondances, note les procès verbaux, a un rôle de back-up et s'occupe du lien avec le webzine

Budget et finances : gestion des assurances, des contrats. Il n'y a pas de déficit pour l'année en cours, cependant, il y a une dette à rembourser (prêts et hypothèque du centre communautaire) ce qui nous oblige à avoir un budget très serré. Les prévisions et les états financiers seront expliqués plus tard lors de l'assemblée.

Contrats : Il y a eu appel d'offre et contrat octroyé pour l'entretien de la pelouse et des haies pour une durée de 3 ans. Nous avons également un contrat annuel de gardiennage et d'entretien des plages. Une étude environnementale sur le corridor appalachien est en cours à laquelle participe l'APS et nous sommes à faire un suivi sur le piquetage de nos propriétés de l'APS .

Grande Plage et petite plage : Michel rappelle qu'il y a 100 arbres répertoriés par GPS sur nos plages. Nous ne remplaçons que les arbres morts ou malades. Nous avons un problème de vandalisme sur nos arbres, nous demandons la vigilance de tous. Les vignettes sont octroyées chaque année pour les embarcations aux 2 plages, de ce côté, tout va bien.

Environnement : Nous avons une position claire par l'assemblée générale en terme d'environnement. Il y aura des travaux bénévoles de plantation sur la petite plage afin de respecter la zone de 10 mètres des berges. Aucun autre investissement ne sera fait cette année sur les berges. Nous avons toujours un lien direct avec le MCI et suivons de près l'implantation de la réglementation municipale de renaturalisation des rives.

Horticulture : Michel remercie Diane et Michel Laroche ainsi que les bénévoles pour la corvée de ramassage des épines de pins au centre communautaire. Il souligne également l'importance du bénévolat tout en expliquant que nous devrions diminuer les coûts d'entretien en y inscrivant des priorités

Centre communautaire : L'entretien et la réfection du centre pose toujours un énorme défi. Nous n'avons pas trouvé de locataire pour le logement du centre cette année. Nous avons élaboré 2 contrats types pour la location du centre communautaire dans le cas d'activités.

Loisirs : Michel souligne le maintien du camps de jour à Southière. L'activité Tennis et Pétanque connaissent un bon succès. Il y aura épluchette de blé d'Inde le 15 août prochain. Pour le dossier patinoire, nous avons un budget serré et l'implication des utilisateurs décidera de la réussite d'avoir ou non une patinoire cette année.

Enjeux 2009-2010 : Nous suivons l'actualité et faisons représentation sur le dossier de projet de réglementation de la ville en matière d'environnement. Nous participons au comité local du bassin versant du lac Memphrémagog. Il y a participation au forum régional sur les cyanobactéries. Une rencontre avec les élus municipaux est prévue à l'automne. Nous poursuivons le suivi de l'application du PIIA et participons à un groupe de travail afin d'améliorer celui-ci.

En terme de communication, nous poursuivons la liste de courriel des membres qui nous permettra de faire les envois de communiqués par courriel.

En terme de gouvernance, il y a des pressions légales pour l'accès à nos plages, ce sera un dossier à suivre. Nous avons introduit la notion de parrainage pour les enfants des loisirs n'habitant pas le secteur Southière.

En conclusion, ce fut une bonne année sans crise majeure. Notre défi est encore l'équilibre budgétaire. Nous tenons à remercier un membre du CA qui nous quitte, Mme Hélène Fortier, le poste devient donc ouvert à tous. Le CA précise qu'il demeure à l'écoute des membres et tente par tous les moyens d'être joignable en tout temps.

7. Présentation et ratification des états financiers

Le trésorier, Jean-Claude Laferrière, présente et commente les états financiers pour l'exercice terminé le 28 février 2009.

M Roy demande si nous pouvons avoir un meilleur taux sur l'emprunt bancaire que TP + 3%. Il semble que non puisque nous devons mettre un dépôt en garanti afin d'avoir ce taux.

M. DuPage demande que dans le budget à venir, la ventilation des postes de dépenses soit différente. Il aimerait également pouvoir faire une comparaison entre les années subséquentes. Il note qu'il y a eu moins d'entretien cette année et se questionne à savoir si nous laissons aller nos actifs.

M. Charbonneau rappelle que le taux hypothécaire sur l'achat du centre communautaire est de 0%

Les états financiers sont adoptés sur proposition de Jean François DuPage, secondé par Louise Camiran.

8. Présentation et adoption du budget

Jean Claude Laferrière présente les prévisions budgétaires 2009-2010. Quelques questions proviennent de l'assemblée.

J Charbonneau demande des explications sur la taxe foncière de 139\$. C'est une taxe sur l'évaluation symbolique de nos terrains

Au niveau des assurances, il demande des éclaircissements sur la répartition de celle-ci.

G. Crépeau demande que la saison étant commencé, nous puissions réduire le coût de location du logement du centre communautaire et tenter de le louer.

JF DuPage demande si le PIIA protège les parcs et les plages de l'APS.

Il est proposé par Gérard Crépeau et secondé par G. Gauthier d'adopter le budget 2009-2010.

9. Nomination d'un vérificateur

La nomination de monsieur Gilles Simard comme vérificateur de l'APS, pour l'exercice courant, est adoptée sur proposition de JF DuPage et secondé par C. Morin.

10. Élection des administrateurs

Quatre postes sont à pourvoir puisque les mandats de André Beauchemin, Hervé Duff, Hélène Fortier et Hélène Martel Mercadier arrivent à échéance.

JF DuPage propose Gérard Crépeau qui accepte
Jacques Leclair propose Chantale Roy qui accepte
J Charbonneau propose Jacques Beauséjour qui accepte

JF DuPage propose Michel Laroche qui refuse
J Beau?? Propose Réjean Simard qui refuse
P Moreau propose Hélène Martel Mercadier qui accepte
A Rioux propose André Beauchemin qui accepte
J Charbonneau propose Hervé Duff qui accepte

L'assemblée générale procède donc à l'élection de 4 candidats par vote secret sur les 6 candidats proposés. Le décompte est effectué par 2 membres nommés à cette fin.

Les candidats élus sont : Gérard Crépeau, Chantale Roy, Hélène Martel Mercadier et Hervé Duff

Le président félicite la nomination des nouveaux candidats et leur souhaite la bienvenue au sein du CA de l'APS

11. Parole aux membres

- Michel Lacroix souligne le problème de la vitesse sur la rue Du Parc. Il y a une solution pour remplacer les dos d'âne par l'installation de rainures sur la chaussée. Environnement, transplanter des arbres coûte cher ce qui limite le budget pour des activités comme la patinoire et la pétanque.
- Michel Laroche se dit porteur d'un message, il demande l'installation d'une table à pique nique sur la petite plage.
- André Veilleux précise qu'il y a 25 membres qui jouent à la pétanque, il demande l'amélioration du terrain de pétanque. Il faut délimiter le terrain, il a fait un estimé des travaux qui se situeraient dans les 2000\$. Il croit qu'avec 15 bénévoles, il pourrait enlever le dessus, mettre une membrane et remettre de la poussière de roche
- Jean François DuPage précise qu'une intervention sur la vitesse à 30Km/hre dans nos rues auprès de nos élus municipaux avant les élections serait de mise. L'entretien des boisés et du parc Ward sont la responsabilité de l'APS. Il se dit confus avec l'appellation du centre communautaire vs la chapelle, il propose d'utiliser une seule appellation.
- Hélène Martel Mercadier souligne l'importance du comité des Loisirs. Elle se dit fière que le projet se poursuive
- Renée Joyal précise que la ville de Magog n'a retenu qu'une partie de notre PIIA. Ce PIIA donne une valeur à nos propriétés. Elle incite les gens à adhérer à notre site Internet
- Chantal Bernard présente les membres du comité des Loisirs, Mélanie Paquette, Nathalie Bourgeois, Marie Josée Roy. Elle précise que le camp de jour débutera le 29 juin pour une période de 6 semaines. Il y a 45 enfants d'inscrits. Il y aura une activité de financement dans la 2^e semaine de juillet par la vente de hot dog. Elle se questionne sur les différents commentaires entourant l'utilisation du centre communautaire par le camp de jour et qui occasionnerait des plaintes. Elle déplore que l'on voudrait enlever l'utilisation du centre communautaire pour le camp de jour. Elle précise qu'une tente sera installé sur le côté du centre pour la durée du camp.
- Jacques Charbonneau souligne l'historique de l'APS. Il dépose une résolution demandant à L'APS de se donner une mission en matière d'environnement.
- Michel Vézina précise qu'il y a 3 terrains de tennis et que tout le monde y est la bienvenue. Il faut être membre annuel et il est possible d'y amener des invités. Les activités débutent demain et invite les gens à venir les rencontrer les dimanches. Le vendredi, il y a un terrain réservé aux enfants. Le tournoi annuel se tiendra le 18 juillet.
- Gérard Crépeau demande si la réglementation sur les chiens est toujours en vigueur car les gens laissent baigner leur chien dans le lac. Il demande l'aide de l'assemblée afin de faire respecter le règlement. Quant à la table de pique nique sur la petite plage, il se dit réticent à l'idée car ça pourrait amener des problématiques.

- Olive Raymond précise que l'intersection Des Scouts et de la Plage apporte certaine confusion aux livreurs de matériaux.
- Michel Laroche félicite les bénévoles des loisirs, du tennis et du CA de l'APS
- Robert Ranger précise que la vitesse est trop rapide dans les rues. Il est membre du CCU qui s'assure du respect du PIIA. La location du logement du centre communautaire ne doit pas restreindre l'accessibilité du camp de jour. Il précise qu'un chien Mira est accepté sur nos plages. Le ruisseau Castle souffre encore d'un fort taux de sédimentation.
- Jacques Charbonneau précise qu'une table à pique nique à la petite plage pourrait créer un certain problème de vandalisme, il se réfère aux bancs des plages qui sont constamment déplacés, des mégots de cigarettes et des bouchons de bière.
- André Beauchemin voudrait que l'on vote pour la table de pique nique
- Hélène Martel Mercadier précise qu'une feuille de bénévolat sera affiché sur le babillard de l'APS
- Claude Morin intervient également sur le dossier de la vitesse à 30Km/hre.
- L J Laferté demande s'il y a un budget pour les balançoires et la glissoire. Il aimerait que l'On change les chaînes sur les balançoires.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Monique Loyer et appuyé par M. Gérard Crépeau que l'assemblée soit levée à 11 heures 45.

Gilles Lamoureux
Secrétaire

Michel Lamontagne
président